

STEP TO DANCE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

7 avril 2018

Le 7 avril 2018 à 15 h 15, les membres de l'association Step to Dance se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Adhérents présents : Nicolas Paillery, Sandrine Murgadella, Isabelle et Pierre Meleuc, Nathalie Pontoizeau, Patricia Sannicandro, Axel Varinot, Sophie Liénard, Rachel Da Torre, Marie-Laure Phélippeau, Laetitia Caraty.

Professeur présent : Aurélie Aldebert

Nombre de pouvoirs : 44

La présidente, Rachel Da Torre, déclare la séance ouverte. Marie-Laure Phélippeau est désignée secrétaire de séance.

La présidente précise que les statuts prévoyant un quorum de 2/3 des adhérents présents ou représentés (soit 55 adhérents), l'assemblée peut valablement délibérer.

Rappel de l'ordre du jour :

Le mot de la présidente

Rapport moral

Rapport financier

Perspectives 2018-2019

Election du conseil d'administration (12 membres maximum)

Questions diverses

Mot de la présidente

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir à BUC où il y a quelques mois nous avons ouvert, STEP TO DANCE, une association de

danse tournée vers le hip-hop et le ragga dancehall, avec comme unique professeur, Aurélie Aldebert.

La création de Step to Dance a été rendue possible grâce à un professeur assez exceptionnel qui n'a de cesse de se dépasser tant en créativité, en dynamisme et en investissement personnel, et à une équipe de bénévoles hors pair !

L'association a pu se mettre en place avec l'appui de la ville de BUC, qui nous a réservé un bon accueil, et nous a aidés et soutenus dans la concrétisation de notre projet.

Step to Dance n'a pas encore un an d'existence, mais le conseil d'administration a souhaité une assemblée générale pour partager avec vous le bilan des ces premiers mois d'existence, penser déjà à la rentrée prochaine, en proposant notamment au vote un règlement intérieur réajusté, et réfléchir ensemble aux perspectives 2018-2019.

Rapport moral

>>> Step To dance, c'est 82 adhérents, dont une compagnie (Meltin Urban Crew) composée de 10 danseurs.

16 adhérents sont Bucois et 66 non Bucois.

>>> Pour cette 1^{ère} année, nous avons, grâce à la mairie de Buc, réussi à ouvrir 1 cours de ragga dancehall (ados et adultes), 4 cours de hip-hop (de niveaux différents, pour enfants à partir de 7 ans, ados et adultes) et 1 cours le samedi après-midi pour la compagnie.

>>> Nous avons également proposé plusieurs stages (4 entre décembre et mars, 3 sont à venir d'ici juin) avec des professionnels reconnus dans le milieu de la danse urbaine. L'objectif est de faire découvrir les différents styles de danses urbaines, de côtoyer des professionnels du secteur et d'asseoir le rayonnement, l'ouverture d'esprit et le professionnalisme de Step to Dance. Ces stages sont ouverts aux non-adhérents (avec un tarif préférentiel pour nos adhérents), et un créneau est accessible aux débutants.

Ces stages ont lieu à Buc le samedi, et à Versailles le dimanche. Nous sommes en effet contraints de louer le dimanche un studio de danse (le

studio Saint-Simon) car il n'y a pas de structure ouverte sur Buc ce jour-là. Or certains intervenants ont des agendas très chargés, et seul le dimanche est envisageable pour eux.

La fréquentation des 4 premiers stages a été bonne et les retours des participants encourageants.

Les adhérents ont apprécié de découvrir d'autres types de danse, de rencontrer d'autres danseurs, et de partager ensemble des moments conviviaux.

Grâce à la créativité, à l'énergie et aux nombreux contacts d'Aurélie, la compagnie Meltin Urban Crew a réalisé ces derniers mois un joli parcours avec son nouveau show « Opéra ». Pour l'année 2017-2018, elle aura participé au Téléthon de Bois d'Arcy et à 1 rencontre chorégraphique à Villemoisson et se sera présentée à 4 concours de janvier à mars (Hqualilty – HOC Junior – Unicypher – HOC Pro), il reste 3 autres concours à réaliser (Melting Crew Awards – HHI – 380 Prime)

À la faveur du congé maternité d'Aurélie, la compagnie aura aussi bénéficié d'intervenants variés, qui lui auront apporté un autre regard et des coachings différents.

Palmarès des Meltin Urban Crew :

- . *Vainqueurs du House of Crew 2018, catégorie Juniors*
- . *3^e au Concours Unicypher 2018*
- . *Sélectionnés pour le House of Crew 2018, catégorie Pros*
- . *Sélectionnés pour le HHI 2018 (Hip Hop International) en mai au Zénith d'Orléans.*

Un reportage sur la Compagnie a en outre été réalisé par TV- 78 et diffusé le 13 mars.

La mairie de Buc, nous a mis à l'honneur sur le site de la ville pour les résultats des MUC mais aussi prévu dans le livre Buc Actualités distribué début avril dans toutes les boîtes aux lettres.

En marge de ce palmarès encourageant, la compagnie MUC a gagné en notoriété, ce qui a permis à l'association Step to Dance de se faire connaître.

>>> D'ici la fin de l'année, Step to Dance sera présente à la fête de Buc, le 2 juin, et au gala de Sonchamps le 16 juin. Nous organisons

également notre propre fête à Buc le 23 juin, avec plusieurs créations proposées par les danseurs issus de nos différents cours de danse y compris des chorégraphies de nos intervenants extérieurs (petite choré en break avec Boris et certainement en ragga avec Leeyah).

>>> Autres grandes réussites de l'année : le respect de la charte de bonne conduite par tous les élèves, et une gestion administrative et logistique efficace des inscriptions, des salles et du remplacement d'Aurélie durant son congé maternité.

>>> C'est donc un premier bilan moral tout à fait positif que nous pouvons tirer de ces sept premiers mois de fonctionnement. Nous sommes fiers et heureux d'avoir réussi à relever le défi de créer cette école de danse guidée par l'énergie stimulante et l'exigence d'Aurélie, avec l'envie désormais de la faire grandir davantage. Avant de parler des perspectives 2018-2019, je laisse la parole à notre trésorier, Nicolas Paillery, pour un rapide tour d'horizon financier, provisoire puisque notre premier exercice n'est pas clos.

Rapport financier provisoire (sept mois d'exercice, septembre à mars) :

Nicolas Paillery dresse un bilan à mi-exercice et souligne quelques éléments :

>>> Nous n'avons eu aucun chèque refusé, donc les adhérents sont sérieux.

>>> On peut désormais accepter les coupons Sport (ANCV, chèque vacances et e-chèque vacances), car nous avons finalisé notre inscription pour les percevoir. Cette précision sera à noter sur nos flyers de rentrée.

>>> Les stages : sur les 5 déjà effectués, l'équilibre global est positif. Un seul est déficitaire.

Question d'Isabelle Meleuc : y a-t-il un réel intérêt de proposer un tarif bucois ?

Réponse de ML : la mise en place d'un tarif préférentiel pour les habitants est classique dès lors qu'on obtient une subvention de la mairie. Si la mairie de Buc nous octroie une subvention, le tarif bucois deviendra justifié.

Document distribué par Nicolas :

Perspectives 2018-2019 :

>>> Augmenter le nombre de cours : nous sommes pour cela totalement dépendants des possibilités offertes par la commune.

Les cours sont en effet quasi complets (reste 4 places en enfants avancés, et en ragga). Certains débutants vont sûrement monter en avancés, cela libérera quelques places en débutants.

Un rendez vous a eu lieu avec Rachel et Aurélie le mercredi 4 avril à la mairie de Buc à propos de l'organisation de la Fête de la ville et l'attribution de nouveaux créneaux. Nous devons contacter les deux personnes qui gèrent à la fois les structures sportives via Mr Arnaud Soulé, ainsi que Mme Luco pour les salles de la Maison des Associations.

L'objectif a minima pour la rentrée est d'avoir la salle du bas à la Maison des associations pour les cours enfants et ados du vendredi, et d'obtenir un second créneau hip hop adultes de 1h30 vers 20 heures un autre soir que le vendredi.

>>> Proposer un tarif préférentiel pour les Bucois : un dossier de subvention est en cours d'instruction par la mairie de Buc. Une partie de la subvention, si elle est octroyée, sera consacrée à la mise en place, rétroactive à septembre 2017, d'un tarif pour les Bucois.

>>> Donner à Aurélie un statut de salarié en CDI à partir de septembre 2018. Pour l'instant, Aurélie est rémunérée sur présentation de factures, établies sous le statut d'auto-entrepreneure. Ce mode de rémunération était plus simple à gérer pour nous alors que Step to Dance commençait à peine, mais il est plus précaire pour Aurélie. Maintenant que l'association a bien démarré, nous voulons donc passer à un statut plus protecteur.

>>> Maintenir la proposition de stages pour permettre à tous de découvrir la variété des danses urbaines.

Sur les 5 stages organisés pour l'instant, 2 ont eu lieu le samedi : on remarque que la fréquentation a été inférieure à ceux du dimanche.

Nous nous orientons donc plutôt vers 3 ou 4 stages sur l'année 2018-2019 le dimanche sur Versailles.

On pourrait aussi proposer un stage durant les vacances scolaires ouvert à tous les danseurs de Step to Dance avec un objectif à la clé (scène amateur style le Pecq ou les 3A) ou avec un échange avec d'autres associations (par exemple Yudat) et Battle en fin de séjour.

>>> Soutenir et favoriser le parcours de la compagnie Meltin Urban Crew ;

>>> Organiser un gala en juin 2019 : nous sommes pour cela en recherche d'une salle de spectacle à louer dans les environs. Le théâtre des Arcades de Buc sera en effet en travaux en 2019. La commune ne peut donc pas nous proposer de scène.

Le but est de trouver un salle pas trop chère, budget max 1000-1200 euros, jauge 300 places.

Objectifs de ce gala (tous les deux ans) :

- Permettre à l'association de finir en beauté avec un gala de danse pour ses adhérents avec projet pédagogique au sein des cours durant l'année.
- De donner davantage de visibilité à l'association Step to Dance
- De ne pas faire que des portes ouvertes en fin d'année
- D'inviter des compagnies amateurs et professionnelles extérieures pour plus d'échanges.

Une recherche de location de salle est en cours.

>>> Objectif à plus long terme : monter des Rencontres chorégraphiques de Buc (objectif 2020-21).

Votes :

>>> Règlement intérieur : le projet de nouveau règlement intérieur est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

>>> CA : les 12 membres du conseil d'administration sortant se représentent. Il n'y a aucun nouveau candidat. Le conseil d'administration est donc reconduit à l'unanimité.

Pas de réserves apportées au bilan moral et au bilan financier de mi-exercice.

Questions diverses :

Horaires :

21h est un peu tardif comme début de cours, mais on retombe sur la difficulté d'avoir un autre créneau plus tôt. Dans un premier temps, il est décidé de voir si on peut commencer le cours à 20h45 en se rapprochant de la mairie et du professeur qui a le cours qui précède.

La salle du centre de loisirs Blériot sera demandée pour le second cours hip hop adultes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 35.

La Présidente Rachel Da Torre

La Secrétaire de séance Marie-Laure Phélippeau